



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-septième session

Rome, 17-22 octobre 2011

CARTOGRAPHIE DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION AU NIVEAU DES PAYS

Table des matières

	Paragrophes
I. PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS LA TRENTE-SIXIÈME SESSION DU CSA	1 - 4
II. EXAMEN DES OUTILS ET SYSTÈMES DE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS	5 - 16
A. SYSTÈMES ET ACTIVITÉS DE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS DANS LES PAYS	6 - 7
B. VERS LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES DE CARTOGRAPHIE	8 - 9
C. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES SYSTÈMES DE CARTOGRAPHIE	10 - 15
D. PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS	16

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion du CSA sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org/cfs. Les documents seront remis aux délégués sous forme électronique au moment de l'inscription.

III. VUE D'ENSEMBLE DES CONCLUSIONS DE L'ATELIER CONSULTATIF TECHNIQUE	17 - 29
A. CONCLUSIONS ET BONNES PRATIQUES TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE DES PAYS	20 - 29
IV. RECOMMANDATIONS	30 - 41
A. APPORTER UN SOUTIEN TECHNIQUE AUX PAYS INTÉRESSÉS	31 - 35
B. ANALYSE ET GESTION DES DONNÉES AUX FINS DE LA CARTOGRAPHIE DES ACTIONS	36
C. MISE EN ŒUVRE, RESSOURCES ET BESOINS	37 - 41

Questions portées à l'attention du CSA

À la lumière du point fait sur les progrès réalisés depuis la trente-sixième session, et compte tenu des études de cas établies sur l'élaboration et la mise en œuvre, par les pays, de méthodes et d'outils de cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire, le Comité est invité à:

- adopter les recommandations formulées à la section IV du présent document sur l'élaboration et la mise en œuvre desdits mécanismes de cartographie;
- demander au secrétariat de continuer à faciliter ledit processus d'élaboration et de mise en œuvre, et de faire un point sur cette question à la trente-huitième session du CSA, en 2012;
- encourager les parties prenantes intéressées et les secteurs concernés à aider les pays à mettre au point et utiliser ces mécanismes de cartographie, mettre en place à cette fin des partenariats multisectoriels et multilatéraux et encourager l'harmonisation des méthodes;
- recommander que d'autres gouvernements nationaux soient invités à la trente-huitième session du CSA, en 2012, pour y présenter les résultats de leurs efforts en la matière de sorte à informer les autres gouvernements, à favoriser l'échange de données d'expérience entre pays et acteurs internationaux, et à mobiliser le soutien de ces derniers pour les processus cartographiques menés dans les pays;
- recommander que des ressources suffisantes soient mises à disposition pour financer les activités de suivi visant à apporter aux pays intéressés un appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces systèmes de cartographie, dans le cadre de leurs efforts nationaux de suivi du développement.

I. PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS LA TRENTE-SIXIÈME SESSION DU CSA

1. Le rapport de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), intitulé *Cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays (CFS:2010/3)*, explique qu'il est nécessaire de disposer d'outils pour cartographier les « actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition », tout en précisant le sens de cette expression. Il précise également brièvement qui pourrait utiliser ces outils et à quelle fin. Il présente enfin les arrangements institutionnels potentiellement nécessaires, et donne un aperçu d'un outil actuellement développé par la FAO, précisant que d'autres sont à l'étude.

2. Dans le présent contexte, la « cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition » (ou « cartographie des actions ») consiste à établir quelles actions – politiques, programmes, stratégies, plans et projets – sont menées pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition, et à les relier aux ressources de l'État et des donateurs, aux organismes chargés de leur mise en œuvre et aux groupes de population bénéficiaires. Des stratégies, des méthodes et des outils de cartographie sont ainsi nécessaires pour aider les gouvernements et les autres parties prenantes à prendre des décisions éclairées afin de concevoir et d'exécuter plus efficacement leurs actions et de mieux affecter les ressources destinées à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition. Les gouvernements seraient, au niveau national, les principaux utilisateurs des données cartographiques, mais celles-ci pourraient

également intéresser les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les organismes multilatéraux et les partenaires du développement bilatéraux et multilatéraux. Sur le plan international, elles seraient exploitées par les organismes intergouvernementaux officiels, à l'instar du CSA, ainsi que par les organismes multilatéraux et de la société civile luttant contre la faim et la malnutrition.

3. Le Comité a adopté un processus général pour élaborer et mettre en œuvre un outil de cartographie à usage national. Les idées maîtresses en sont qu'il doit être piloté par les pays, qu'il convient d'exploiter les structures institutionnelles en place et, pour aider à la décision, de donner de la valeur ajoutée aux informations existantes sur la sécurité alimentaire et la nutrition. En principe, l'appui international aurait pour objet essentiel d'améliorer les concepts utilisés et de proposer des arrangements institutionnels permettant de mener à bien le travail cartographique. Les pays intéressés pourraient également bénéficier d'un soutien technique pour développer et utiliser l'outil, lequel serait sans doute fourni par le secrétariat du CSA, avec les conseils du bureau et du groupe consultatif, en partenariat avec les organismes et institutions nationaux et internationaux.

4. Il a été proposé d'élaborer cet outil en procédant par étapes, c'est-à-dire en commençant par l'examen des enseignements tirés des outils et méthodes existants et de l'expérience des pays, avant de préparer, à partir de toutes ces données, une proposition complète qui serait ensuite soumise au CSA. Plus précisément, la séquence d'activités serait la suivante:

- a) examen des outils de cartographie existants et des systèmes d'information nationaux, en vue de tirer les enseignements utiles à la cartographie des actions et de déceler les lacunes d'information;
- b) analyse détaillée des outils de cartographie en cours de développement; et
- c) atelier consultatif technique ayant pour objet l'examen critique des données d'expérience, résultats et informations recueillis au titre des deux activités précédentes.

Le présent rapport se fonde sur les principales conclusions et recommandations de l'examen et de l'atelier consultatif technique.

II. EXAMEN DES OUTILS ET SYSTÈMES DE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS

5. Cet examen avait pour buts essentiels d'apporter des éléments d'appréciation techniques dans la perspective de l'atelier, de tirer les enseignements de l'expérience de différents pays et d'établir des pratiques exemplaires à partir des données mondiales et régionales. Les outils et systèmes existants ont d'abord été recensés, de même que les activités en cours, et ce aux niveaux mondial, régional et national. Les systèmes en place pertinents ont ensuite été analysés afin de comprendre quelles étaient les responsabilités assumées par chaque partie et de déterminer les grandes problématiques associées à leur élaboration et à leur utilisation. La portée de l'examen était délibérément vaste afin de pouvoir tirer les leçons de l'expérience d'un large éventail de parties prenantes intervenant à différents niveaux¹. Les résultats en sont présentés ci-dessous.

¹ On trouvera des précisions à cet égard dans le rapport complet, disponible en anglais uniquement à l'adresse: http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1011/Mapping/CFS_Food_Security_and_Nutrition_Actions_Mapping_Review_Final.pdf. Le tableau 2 de l'appendice A du rapport énumère les activités de cartographie des actions et d'autres activités apparentées, classées par pays. Sont notamment considérés: les outils de coordination; les « trois W » du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), un schéma utilisé essentiellement pour les interventions humanitaires; les systèmes de gestion de l'aide, qui permettent de suivre les engagements financiers et les décaissements; l'analyse des insuffisances, laquelle aide à mettre en évidence les erreurs de ciblage du programme; la cartographie des projets et des activités, qui schématise les interventions aux fins de la gestion de projet et de la coordination; le suivi des flux mondiaux d'aide, aux fins de la recherche; et la cartographie thématique des projets (employée à l'intention du grand public).

A. SYSTÈMES ET ACTIVITÉS DE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS DANS LES PAYS

6. L'examen a montré qu'il existe, sur le plan national, peu de systèmes globaux utilisés de manière systématique pour cartographier les actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cela tient pour partie aux facteurs ci-après:
- a) Ce n'est que depuis peu que les professionnels du domaine considèrent la cartographie des actions comme une procédure standard.
 - b) Les parties prenantes n'ont pas encore une compréhension commune de ce concept.
 - c) Ces activités de cartographie sont rarement suffisamment exhaustives ou systématiques pour être utiles à l'élaboration d'une stratégie ou d'un programme d'action. Il faudrait notamment pouvoir comparer les interventions aux besoins; établir qui fait quoi, et où; mettre en relation les financements des donateurs et les programmes d'investissement, et voir s'il existe des carences d'intervention ou, au contraire, des doublons dans certains domaines ou dans certaines zones. Il n'existe pas non plus de méthodes ou de protocoles généralement reconnus pour éclairer le processus de cartographie proprement dit.
7. Il est souvent difficile de déterminer quels processus ou activités concernent précisément la sécurité alimentaire et la nutrition, et ce pour deux raisons principales. Premièrement, un grand nombre d'activités nationales peuvent être rattachées à cette problématique. Certaines sont, par exemple, menées dans un secteur connexe – agriculture, santé, nutrition, réduction de la pauvreté –, sans toutefois traiter le problème dans sa globalité. Deuxièmement, il arrive que les objectifs de sécurité alimentaire ou de nutrition s'inscrivent dans de plus larges programmes nationaux (domaine social ou lutte contre la pauvreté), ou encore que le thème ne soit ni pleinement considéré comme une question transversale ni reconnu en tant que tel comme une priorité dans les stratégies et politiques nationales. On comprend dès lors la difficulté qu'il y a à déterminer quels processus ou activités de cartographie ciblent précisément les actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Des enseignements intéressants peuvent toutefois être tirés des pays qui ont déjà utilisé de tels moyens pour formuler leurs politiques, stratégies ou plans d'action en la matière. Ces données d'expérience peuvent nous aider à mieux comprendre comment ces systèmes sont mis en œuvre et gérés, et quelles sources d'information sont susceptibles d'être employées.

B. VERS LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES DE CARTOGRAPHIE

8. La plupart des pays qui mènent des activités de cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition le font de manière ponctuelle. Pour mieux comprendre les besoins associés aux systèmes utilisés à cette fin, il convient d'examiner les conceptions nationales et internationales des notions de sécurité alimentaire et de nutrition ainsi que la grande diversité des contextes nationaux. Dans certains pays, on considère que la sécurité alimentaire relève du secteur agricole et la nutrition du secteur sanitaire, ce qui revient à négliger le caractère plurisectoriel de cette problématique. D'autres pays, au contraire, ont relié plus étroitement les deux notions et mis en place un programme intersectoriel auquel collaborent différentes parties prenantes. Il faut également souligner qu'en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, les structures, les systèmes, les capacités, mais aussi les données disponibles varient selon les pays. Il est ainsi difficile d'établir une méthode unique à même de répondre à des besoins fort divers.
9. L'examen a permis de recueillir les observations des utilisateurs quant aux avantages d'une approche à la fois plus dynamique, exhaustive et systématique. Selon eux, celle-ci devrait permettre entre autres:
- de faire un point régulier sur les interventions existantes et prévues et sur leurs objectifs;
 - de mettre en relation interventions potentielles et priorités nationales, grâce à une méthode définie;
 - de renforcer l'implication du gouvernement et d'améliorer la gestion publique;
 - de disposer de programmes d'action plus dynamiques, moins axés sur la recherche;

- de mettre à disposition du gouvernement et des parties prenantes un processus à la fois plus transparent et plus facile à mettre en œuvre.

C. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES SYSTÈMES DE CARTOGRAPHIE

10. L'examen avait notamment pour objet de mettre en évidence, à la lumière des systèmes existants, un certain nombre de questions clés en vue de la tenue de l'atelier et de la mise au point d'un système de cartographie national normalisé susceptible d'être utilisé à intervalles réguliers. Il apparaît utile, dans cette perspective, de présenter et d'analyser les éléments constitutifs d'un tel système. La partie ci-après dresse un premier tableau et présente des pistes de réflexion.

11. Institutions et gouvernance – Appropriation institutionnelle, bonne gouvernance et collaboration sont indispensables pour cartographier les actions nationales. Compte tenu de la nature transversale de la sécurité alimentaire et de la nutrition, des partenaires représentant différents secteurs devraient intervenir dans le processus. Des ministères tiers pourraient également y participer, selon les thèmes et en fonction de leurs compétences opérationnelles. Par exemple, les plans d'action nationaux sont bien souvent administrés par les ministères de la planification, même lorsqu'ils ont spécifiquement trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition. D'autres questions importantes devraient également être considérées:

- Qui élabore et gère le système? Qui en assume la responsabilité?
- Quel est le rôle des différentes institutions et des personnes qui en font partie?
- Comment interviennent les mécanismes de coordination existants en matière de sécurité alimentaire et de nutrition?

12. Cadre analytique et produits – Pour cartographier les actions, il est indispensable de comparer les informations disponibles afin de mieux comprendre quels sont les besoins de financement, de fixer les priorités, de voir quels thèmes se chevauchent, etc. Il peut être utile à ce propos d'établir un cadre analytique élargi pour guider le processus de cartographie et définir quelles questions sont susceptibles d'intéresser les décideurs. Les problématiques suivantes devraient entre autres être considérées:

- Qui définit, gère et met en œuvre le processus analytique? Qui en assume la responsabilité?
- Quels sont les orientations, méthodes, processus et outils utilisés?
- Quels sont les produits attendus du système (graphiques, tableaux, cartes, rapports, autres)?
- Quelles ressources sont nécessaires à la production des données?
- Comment les données produites sont-elles diffusées et améliorées?
- En quoi les produits répondent-ils aux besoins d'information?

13. **Utilisateurs et usages** – Les principaux utilisateurs des données cartographiques sont les décideurs qui, au sein des gouvernements, prennent part à l'élaboration, à la révision ou au suivi des politiques, stratégies et plans d'action relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Elles sont également utiles aux parties prenantes qui œuvrent dans ce domaine à l'échelle nationale (Nations Unies, ONG et autres institutions et organismes du secteur public et privé). Il se peut également que l'information issue de la cartographie nationale soit utilisée aux niveaux régional et mondial. Ces données peuvent enfin avoir d'autres usages, au-delà de leur vocation première qui est de guider l'élaboration, l'amélioration et l'harmonisation des politiques, stratégies et plans d'action nationaux. Des questions complémentaires doivent à ce titre être abordées. Il y a lieu, notamment, d'identifier les utilisateurs principaux et secondaires aux niveaux national, régional et mondial, de voir quels sont tous les usages possibles de ces données, et d'examiner comment les utilisateurs pourraient faire part de leurs besoins d'information, de sorte que le système soit à même d'y répondre.

14. Gestion des données et de l'information – L'analyse se fonde sur des données provenant de différentes sources, recueillies à des fins comparatives ou pour dresser un tableau général. Les données analytiques produites devraient être:

- a) exhaustives
- b) pertinentes
- c) précises
- d) régulières
- e) et diffusées en temps opportun.

Il importe également de mettre en évidence les différents niveaux d'information utiles, de déterminer quels sont les classifications et indicateurs utilisés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et quels matériels informatiques et logiciels d'analyse et de travail en réseau sont disponibles.

15. **Besoins opérationnels et contextuels et ressources requises** – Il est indispensable que le système puisse fonctionner dans le cadre des structures gouvernementales existantes. Pour que la cartographie devienne une activité de routine, les ressources nécessaires devront être déployées de sorte à maintenir ou renforcer les capacités et infrastructures. Les moyens à disposition, notamment technologiques, jouent un rôle central dans le bon fonctionnement du dispositif qui, comme tout autre système, devra pouvoir fonctionner et se développer à mesure que l'utilisation et la demande progressent. Il importe également d'établir quels sont les principaux éléments opérationnels requis pour le lancer et assurer son fonctionnement, d'identifier la nature des ressources nécessaires et de mettre en évidence les facteurs qui favorisent son développement ou, au contraire, l'entravent. La viabilité est à ce titre une notion essentielle.

D. PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS

16. Les éléments et problématiques évoqués ci-dessus sont pertinents quelle que soit la méthode retenue pour cartographier les actions nationales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Des angles d'approche différents pourront être adoptés selon le contexte, en fonction notamment des infrastructures disponibles, des contraintes de ressources, voire des divergences d'intérêts entre les gouvernements et les parties prenantes. De manière générale, cependant, les principes suivants seront utiles pour élaborer ou mettre en œuvre les systèmes ici évoqués.

- a) Ils devraient être gérés par les gouvernements et placés sous leur responsabilité, tandis que différents organismes et parties prenantes y prendraient part.
- b) Il convient d'utiliser les principales sources d'information existantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que les méthodes d'analyse standard.
- c) Il est nécessaire de favoriser un « alignement dynamique » des nouvelles interventions, qui devront pouvoir être régulièrement actualisées.
- d) Il faut instaurer des procédures opérationnelles standard bien documentées et définir les rôles et responsabilités.
- e) Il convient d'automatiser, de normaliser et de simplifier la gestion de l'information, en tirant le meilleur parti de la technologie.
- f) Il faut que les systèmes nationaux aient des liens solides avec les systèmes régionaux et mondiaux. Les capacités nationales devraient être renforcées lorsque possible et des mesures spéciales être prises pour favoriser l'engagement et l'appropriation sur le plan politique en explicitant le processus de cartographie et ses résultats.

III. VUE D'ENSEMBLE DES CONCLUSIONS DE L'ATELIER CONSULTATIF TECHNIQUE

17. L'atelier avait pour objet de mieux faire comprendre, collectivement, la notion de « systèmes de cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition », les emplois qui peuvent être faits de l'information produite par ces dispositifs, et les critères généralement requis pour mettre en œuvre des systèmes efficaces adaptés à ces usages. Il s'agissait ainsi:

- a) de clarifier les principales questions relatives à ce type de cartographie – possibilités, obstacles, angles d'approche –, en se fondant sur l'expérience des pays et les initiatives des partenaires internationaux,
 - b) de tirer les enseignements de l'expérience des pays et des initiatives des partenaires internationaux, en présentant les différentes méthodes employées dans ce domaine,
 - c) de mettre en exergue les fondements indispensables à un tel travail cartographique (éléments constitutifs et méthodes, notamment),
 - d) de formuler à l'intention du CSA un certain nombre de recommandations sur ce thème.
18. L'atelier consultatif technique a permis un certain nombre d'avancées.
- a) Les principales problématiques ont été cernées et des éclaircissements apportés, notamment au sujet des possibilités et des contraintes.
 - b) Des informations ont été recueillies sur l'expérience des pays, qui a ainsi pu être analysée.
 - c) Divers enseignements ont été tirés de l'expérience des pays et des initiatives des partenaires internationaux, lesquels ont formé la matière des ultérieures discussions sur les différentes dimensions de la cartographie des actions et sur les démarches adoptées dans ce domaine.
 - d) Les grands axes de « pratiques cartographiques exemplaires » ont pu être définis.
 - e) L'atelier a permis d'élaborer des recommandations et de répondre ainsi à la demande du CSA.

19. L'atelier, participatif et interactif, s'est tenu à Rome. Trente-six personnes disposant de connaissances théoriques et pratiques des problèmes techniques et institutionnels posés par la mise en œuvre des systèmes dans les pays ont été invitées à y participer. Issus de 14 différents pays, ces parties prenantes et experts représentaient des gouvernements mais également des organisations de la société civile et des ONG, des organismes techniques publics et privés, ainsi que les Nations Unies et les organismes de développement². Ils ont brièvement présenté leur expérience des différents systèmes d'information susceptibles d'être utilisés et/ou adaptés pour cartographier les actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les communications consacrées aux pays se sont notamment intéressées au travail actuellement mené par la FAO en Sierra Leone, en Afghanistan et au Nigeria pour affiner le système MAFFS (Mapping Actions for Food Security). Les débats ont porté sur cinq thèmes:

- i. Institutions et gouvernance
- ii. Cadres d'analyse et produits
- iii. Gestion des données et de l'information
- iv. Informations cartographiques: usages et utilisateurs
- v. Questions opérationnelles, ressources nécessaires et besoins contextuels.

A. CONCLUSIONS ET BONNES PRATIQUES TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE DES PAYS

20. L'atelier a montré que la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition suscite un vif intérêt. Les débats et les exposés ont porté sur l'expérience acquise avec les mécanismes de cartographie utilisés pour décrire les actions (politiques ou programmes, par exemple) et les relier aux ressources, aux organismes de financement et de mise en œuvre, aux régions et populations bénéficiaires, et à d'autres variables pertinentes³. Les données nationales échangées à ce sujet et les débats qui ont suivi ont indiqué que ces systèmes offrent

² Pour consulter une liste complète des participants et connaître les modalités d'organisation, l'ordre du jour et les méthodes de l'atelier, voir le rapport spécial disponible à l'adresse: http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1011/Mapping/CFS_Mapping_workshop_report_final_25June2011.pdf (disponible en anglais seulement).

³ Pour une liste complète des exposés présentés par les pays, voir le rapport spécial consacré à l'atelier.

d'intéressantes possibilités pour améliorer la coordination entre les partenaires du développement, mais aussi pour renforcer l'efficacité et l'efficacé de la gestion des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition et pour mieux affecter les ressources au regard des cibles et objectifs.

21. Les participants ont souligné que les progrès en ce domaine sont étroitement liés aux liens qui pourront être établis entre les initiatives existantes et entre les différents secteurs concernés par la sécurité alimentaire et la nutrition. Sont notamment concernées les initiatives de cartographie financées par les différents partenaires nationaux et internationaux (gouvernements, organisations de la société civile, donateurs internationaux, institutions financières internationales, secteur privé); les systèmes de soutien aux actions de développement et aux mesures d'urgence; et ceux à vocation thématique ou sectorielle.

22. Le travail en réseau et une communication efficace sont essentiels pour assurer la compatibilité des systèmes d'information. Les débats ont clairement mis en évidence la nécessité, pour les différents acteurs, d'employer un langage commun et de s'entendre sur la notion d'« action en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition ».

23. Il est également apparu qu'il existe, sur le plan national, peu de systèmes pleinement opérationnels spécialement conçus pour « cartographier les actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition ». Certains permettent cependant de cartographier, au sens large du terme, divers aspects particuliers. La FAO élabore actuellement un mécanisme spécial, le MAFFS, dont l'état d'avancement est satisfaisant et qui pourrait être efficacement utilisé à l'échelle nationale. Certains systèmes existants disposent de méthodes et d'outils permettant d'établir qui fait quoi et où, mais ils ne reposent pas toujours sur des bases de données reliant les différents éléments. Il apparaît donc utile de distinguer clairement les systèmes organisationnels et institutionnels et ceux davantage axés sur l'information, le codage de structures et la gestion de bases de données.

24. Les débats ont porté sur différents sujets, mais ceux qui ont le plus intéressé les participants ont sans doute été les suivants:

- i. Institutions et gouvernance
- ii. Gestion des données et de l'information
- iii. Capacités opérationnelles et ressources requises.

Les recommandations ci-après ont été formulées après un débat approfondi sur les besoins afférents à ces trois thèmes, aux niveaux national, régional et international.

25. Institutions et gouvernance – Si l'on souhaite que de multiples parties prenantes s'impliquent en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, une problématique transversale, et participent aux activités de cartographie y afférentes, les conditions suivantes devraient être remplies au niveau national:

- a) Un travail poussé doit être mené pour faciliter le processus et la communication, de sorte à favoriser l'engagement des autorités politiques et institutionnelles dans la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- b) Pour plus d'efficacité, des liens solides devraient être établis avec les processus décisionnels, ce qui nécessite de faire le lien entre actions et ressources et donc de mobiliser les responsables du budget national (planification - finances) et les autorités ministérielles ayant le mandat et les capacités requis pour coordonner les questions plurisectorielles (cabinet du premier ministre et du président).

26. Des équipes nationales devraient être créées, ou le cas échéant, renforcées, afin de promouvoir la cartographie des actions et de montrer combien celle-ci est utile pour guider les décisions stratégiques et planifier les mesures. Ces équipes pourraient apporter une aide à ceux qui souhaitent utiliser la cartographie pour élaborer leurs plans d'action sur la sécurité alimentaire et la nutrition, en veillant à la cohérence et en faisant le lien avec les ressources disponibles. Il est

instamment demandé aux pays de se fonder sur les structures institutionnelles existantes plutôt que d'en créer de nouvelles, de sorte à éviter les doublons et à utiliser au mieux les faibles ressources disponibles.

27. **Gestion des données et de l'information** – Il a été reconnu que la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition s'inscrit dans un travail cartographique plus large englobant tous les secteurs nationaux et qu'elle nécessite le concours de parties prenantes clés aux niveaux **infranational, national, régional et mondial**. Par conséquent:

- a) Dès le départ, il convient d'examiner les travaux menés par l'OCDE, les Nations Unies, la Fondation Gates, Aid Data, Aid Info, les programmes nationaux, etc., l'objectif étant de parvenir à un langage commun (accord sur les normes de codage des informations de base) et d'assurer la compatibilité des différents systèmes d'information concernés.
- b) Il convient de dresser un inventaire des systèmes de données existants, et notamment de leurs définitions, variables et codes, en s'intéressant aux sources qualitatives comme quantitatives, un intérêt particulier étant accordé aux variables et indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cela permettrait d'élaborer des modèles qui seraient utilisés par l'ensemble des parties prenantes aux programmes, projets, etc., et de faire à ce titre usage de codes harmonisés pour les principales variables associées aux actions.
- c) Les partenaires internationaux devraient coordonner ces activités d'harmonisation des données et de l'information, mais la responsabilité en incomberait au premier chef aux autorités nationales; des efforts importants devraient donc être consentis pour renforcer les capacités des pays.
- d) Des groupes de travail seraient créés pour faciliter la communication et les échanges entre les parties prenantes. Un portail Internet serait en particulier créé pour consulter aisément les codes, existants ou non encore enregistrés, destinés à cartographier les actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

28. **Contexte opérationnel, capacités, ressources et utilisateurs** – Comme les principaux éléments requis pour la cartographie sont bien souvent déjà présents au niveau national, il est important de mobiliser des soutiens (politiques) de haut niveau pour pouvoir consulter les différentes sources de données et lancer le processus.

29. Le renforcement des capacités est un préalable indispensable au succès de l'initiative, et ce aux niveaux organisationnel et individuel et dans les domaines techniques comme non techniques. En particulier, du fait des efforts de décentralisation, le processus de cartographie est étroitement lié aux activités menées par l'État à l'échelon local, et les moyens des administrations territoriales doivent donc être affermis. Les investissements dans ce domaine sont essentiels pour s'assurer que la cartographie des actions devienne une activité de routine inscrite dans les systèmes existants, et de renforcer ainsi le rôle joué par les différentes parties prenantes. Il serait également utile de mettre en place une stratégie de communication afin de sensibiliser les utilisateurs potentiels de ces données, en particulier les décideurs, à l'intérêt de ce travail.

IV. RECOMMANDATIONS

30. Les recommandations ci-après sont soumises à l'attention du CSA. Elles ont été élaborées au cours de l'atelier consultatif après un examen attentif de l'étude rédigée à ce sujet et à la lumière des exposés et débats. Elles sont destinées au CSA, aux États Membres, aux partenaires internationaux et régionaux du développement, au secrétariat du CSA et à l'équipe spéciale sur la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

A. APPORTER UN SOUTIEN TECHNIQUE AUX PAYS INTÉRESSÉS

31. Les **organismes régionaux** sont incités à encourager les pays à utiliser la cartographie des actions et à intégrer cette activité à leurs plans d'action régionaux sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
32. Il est demandé au **CSA** de promouvoir la cartographie des actions auprès de ses États Membres, et de faciliter les échanges de données d'expérience à ce sujet entre les pays et régions du monde.
33. Des **centres de coordination aux niveaux mondial, régional et national** devraient être mis en place pour faciliter le processus et fournir une assistance technique aux régions et pays.
34. L'**équipe spéciale sur la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition** devrait continuer de jouer un rôle important pour coordonner et faciliter l'assistance technique aux institutions nationales et régionales en ce domaine.
35. Il est demandé au **CSA** d'organiser une ou plusieurs réunion(s) de suivi pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités de cartographie des actions, dans différents pays, les résultats en étant présentés à la trente-huitième session du CSA, en 2012.

B. ANALYSE ET GESTION DES DONNÉES AUX FINS DE LA CARTOGRAPHIE DES ACTIONS

36. Compte tenu de son mandat et de son expérience en la matière, la **FAO** devrait prendre la tête des efforts menés pour harmoniser les données, en collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, en vue de parvenir à une compréhension commune de la notion d'action en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et s'efforcer d'assurer la compatibilité des différents systèmes d'information.

C. MISE EN ŒUVRE, RESSOURCES ET BESOINS

37. Les **partenaires internationaux et régionaux du développement** devraient renforcer leurs efforts et mettre en place un espace d'échange en ligne où les États Membres pourraient facilement mettre en commun leur expérience. Cette ressource pourrait aider les États Membres intéressés à lancer de telles activités en leur montrant comment procéder. Elle permettrait notamment de dresser l'état des lieux des initiatives en cours et des parties prenantes, de définir quels sont les rôles et responsabilités, d'établir les besoins en ressources, de choisir les démarches, méthodes, processus, protocoles et de définir les résultats attendus.
38. Il est demandé aux **partenaires internationaux et régionaux du développement** d'apporter une aide technique aux États Membres, lorsque possible, en tenant pleinement compte de la situation et des priorités de chaque pays.
39. Les **États Membres** sont encouragés à affecter des ressources suffisantes à la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour qu'elle puisse s'intégrer à leurs initiatives nationales de suivi du développement.
40. Les **États Membres** sont encouragés à créer des partenariats pour la cartographie des actions et à renforcer ceux existants, avec les organismes publics mais aussi avec la société civile (associations d'agriculteurs, organisations non gouvernementales, établissements universitaires, etc.).
41. Les **États Membres** sont encouragés à suivre la mise en œuvre de la cartographie des actions, ce qui sera l'occasion pour eux d'apprendre par la pratique.